

■ **Fondation du Technopôle de Sainte-Croix**, à 1450 Sainte-Croix, rue du Neuve 10, CH-550-1056108-1. Nouvelle fondation. Acte de fondation: 29 octobre et 21 novembre 2008. But: proposer des surfaces industrielles et d'encourager, par la mise à disposition d'une structure d'aide à la création de nouvelles entreprises situées sur le site Technopôle de Sainte-Croix (Technopôle), la promotion économique de jeunes créateurs d'entreprises (qu'ils agissent à titre individuel ou au travers de structures juridiques ayant ou non la personnalité morale), à Sainte-Croix, afin de faciliter leur début d'activité, dans le domaine de la microsoudure ou autres techniques connexes. La fondation favorisera prioritairement, et dans la mesure du possible, les élèves de la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud (HEIG) et du Centre Professionnel du Nord Vaudois (CPNV) (pour but complet cf. acte de fondation). Organisation: conseil de fondation de 7 à 10 membres; organe de révision. Membres du conseil de fondation avec signature collective à deux: Fattebert Blaise, de Villars-Bramard, à Sainte-Croix, président, Buchillier Jean-Marc, du Flon, à Giez, vice-président, Staffoni Michel, de Fontanezier, à Sainte-Croix, secrétaire, Bolleter Werner, de Zurich, à Freienbach, Gasser Rupert, de et à Sainte-Croix, Gonthier Jean-René, de Sainte-Croix, à Vuistemens-devant-Romont, et Lombard Armand, de et à Genève. Organe de révision: Fiduciaire Daniel Heiz SA (CH-550-1016514-7), à Chamblon.
Registre journalier no 14819 du 26.11.2008
(04759882 / CH-550.1.056.108-1)